

pays.—On a tâtonné longtemps avant de découvrir le poison qui tuerait le plus promptement la France chrétienne, pour la remplacer par la France apostate et renégate que l'on voulait créer ; car la France se montrait réfractaire à l'action des corrosifs. Ce n'est qu'en 1871 qu'on s'aperçut que l'on tenait le venin qui devait éteindre en elle *le feu de vie*, la foi. Notre mère-patrie, à peine convalescente des maux dont l'avait accablée la Révolution, commença alors à sentir s'infiltrer dans tout son organisme le poison subtil fourni par la juiverie nationale et étrangère, et administré par la franc-maçonnerie ; titubant d'abord, elle en est arrivée bientôt à la chute morale dont elle a peine encore à se relever.—Le poison fut la *Réforme scolaire*, ou l'*Instruction laïque, gratuite et obligatoire* ; les empoisonneurs étaient les sectaires.

“ Le plan maçonnique d'éducation de la jeunesse par l'Etat fut réalisé en 1808, dans ses traits essentiels, alors que toutes les religions mises sur le même pied furent subordonnées à la loi civile. (1) ” “ Ce fut là l'origine de cette Université Impériale qui..... est restée dans son organisation et son esprit général l'expression de la Révolution et le moule où tant de générations ont appris l'indifférentisme et le panthéisme.” (N. Deschamps et Claudio Jannet). “ Peu de temps après la bataille de Castelfidardo..... un mouvement pour arracher l'école à l'influence de l'Eglise, pour rendre l'enseignement de la jeunesse indépendant de la religion, se propagea dans le monde entier. (2) ” “ Ce mouvement a abouti (en France) aux lois des FF. Jules Ferry, Paul Bert, etc. (3) ”—Ici se trouvent retracées les origines du mouvement en faveur des réformes scolaires, en France. Les idées de la Révolution primaient alors chez les gouvernants et quelque peu dans le peuple, et leur application et leur mise en pratique réclamaient comme complément la neutralité scolaire et l'enseignement athée. Ce n'est qu'en 1871, lors de la campagne entreprise par Gambetta contre le catholicisme, que l'on commença à pressentir la possibilité de la réalisation du programme définitif qui avait été adopté et qui était conçu en ces termes :

1o “ Une fois le système de l'instruction gratuite et obligatoire établi et fonctionnant, on laïciserait les écoles communales, au besoin graduellement.

2o “ Une fois toutes les écoles communales laïcisées, on supprimerait, par des mesures successives et progressives, les écoles congréganistes libres ;

(1) La Ligue de l'Enseignement et la Franc-Maçonnerie—A. de la Rive ; la Franc-Maçonnerie démasquée, Janvier, 1897 P. 447.

(2) Ibid

(3) Ibid. P. 418.